



CENTRALE CANINE

A l'attention de Mesdames & Messieurs les Présidents des Associations spécialisées de race

Aubervilliers, le 21 août 2024

Sec/AB/ed

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous prie de noter que, sur proposition de la Commission des Expositions, le Comité de la Centrale Canine a validé le classement des Baby et Puppy sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur ainsi que l'ajout du qualificatif insuffisant pour ces mêmes classes.

Cette mesure est d'ores et déjà effective.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandre BALZER
Président de la SCC

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00
www.centrale-canine.fr

